

Parlons vert

Une publication du Service de la protection de l'environnement (SPE)
et du Service de la conservation de l'environnement (SCE)

Volume 5, numéro 2, juillet/août 1995
ISSN 1188-3022

Une vue d'ensemble des polluants au pays

Le premier résumé annuel de l'Inventaire national des rejets polluants (INRP) a été publié et le gouvernement fédéral a rempli ainsi sa promesse de fournir aux Canadiens et Canadiennes les renseignements concernant les polluants rejetés dans les collectivités et les quartiers qu'ils habitent. Le résumé INRP de 1993 présente les données recueillies sur les rejets et les transferts par déchets provenant des sources industrielles et du transport dans tout le Canada.

Aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, toute installation au Canada qui compte au moins dix employés à plein temps et qui fabrique, traite ou utilise d'une manière quelconque au moins dix tonnes métriques d'une substance figurant à l'INRP est tenue de soumettre un rapport à Environnement Canada et d'indiquer pour ces substances les rejets ou les transferts par déchets qui proviennent de cette installation.

En 1993, 1 466 installations ont présenté à Environnement Canada des déclarations sur 225 683 tonnes de rejets. Les substances rejetées en plus grandes quantités étaient l'acide sulfurique (71 221 tonnes), le méthanol (30 622 tonnes) et l'ammoniaque (27,505 tonnes).

La liste actuelle des 178 substances de l'INRP ainsi que les autres critères de déclaration sont fondés sur les recommandations d'un comité consultatif de représentants attirés qui a collaboré à l'élaboration du programme. La liste des substances et les conditions selon lesquelles l'installation doit faire rapport dans le cadre de l'INRP vont vraisemblablement évoluer au fil des ans.



L'équipe INRP à l'administration centrale : de gauche à droite, première rangée, Marielle Nobert et Lynne Robinson; deuxième rangée, Wilf Jan, Ron Solman et François Lavallée. Est absente Martine Gauthier-Rouleau.

Accès direct

Conformément au principe du droit du public à l'accès à l'information, que défendait le comité consultatif des représentants attirés et qu'appuyait le gouvernement fédéral, l'INRP peut être consulté au moyen d'Internet et existe également en version imprimée.

«Pour la première fois, tous les Canadiens ont directement accès par ordinateur aux renseignements sur les polluants qui sont rejetés dans leurs communautés», affirme François Lavallée du service chargé de l'INRP. «L'INRP est une étape importante grâce à laquelle le public et l'industrie seront davantage au courant des rejets dans notre environnement de substances pouvant avoir un effet nocif. Entre le 10 mai et le 24 juillet de cette année, il y a eu 2 070 consultations de la base de données Internet sur les

(suite à la page 2)

SOMMAIRE...

Un avion du SPE vole la vedette au Spectacle aérien de la Capitale nationale	3
Des experts réclament des mesures mondiales pour lutter contre les POP	4
Le point sur le Défi de la gérance fédérale de l'environnement, version 1995	4
Notre savoir-faire technologique à l'oeuvre	5
Chez les Ressources humaines	6
Célébration de la Semaine de l'environnement 1995	6
La DSU à la rescousse	7
Cela compte	8
Le Défi de l'anti-déchets	8
À l'industrie d'assumer le fardeau	8
Les ministres lettons encouragent les mesures d'assainissement	9
Rouler à bicyclette et verdifier la planète	9
Le nettoyage des rivages souillés par le pétrole ..	10
Calendrier des conférences	10
Primes	11
Départ à la retraite	11
Le nettoyage se poursuit à Rainy Hollow	12
Accusations de violation des règlements sur les déchets dangereux	13
La voie du succès	13
3 ^e Concours annuel de photographie	14
Les mutations	14

suite de la page 1

substances INRP et il est donc évident que le public s'intéresse à ce type de renseignements et en a besoin.»

«Pour l'industrie, poursuit M. Lavallée, les déclarations à soumettre aux fins de l'INRP représentent un engagement important en temps et en argent. Il en a toutefois résulté un dialogue plus ouvert entre l'industrie, le public et le gouvernement.»

Un travail d'équipe

L'INRP est un excellent exemple de ce que peut donner le travail d'équipe. «La section de l'INRP s'est vraiment surpassée en réussissant à monter l'INRP de toutes pièces, compte tenu des ressources limitées dont elle disposait et des délais exigeants qu'elle devait respecter,» affirme Ron Solman, le chef de la Division de l'analyse des données sur la pollution. «L'équipe de l'INRP a pu compter sur l'aide d'autres gens de notre direction qui ont apporté leur savoir-faire en informatique et qui ont également aidé à vérifier les données durant la phase critique précédant la publication. Au moment de la consultation et durant la phase de mise en oeuvre, plusieurs experts d'Environnement Canada n'ont cessé d'apporter généreusement le soutien technique et les conseils qu'ils étaient en mesure d'offrir.»

«Nous saluons également l'excellent travail de nos contacts pour l'INRP dans les régions; ils ont assuré le

soutien nécessaire en première ligne avec l'industrie, ils ont élaboré et mis en oeuvre d'importants programmes de vulgarisation pour assurer le succès de la mise en oeuvre du programme et ils ont examiné, commenté et aidé à améliorer nos politiques, nos documents et notre programme général.

Tous nos employés et nos bureaux régionaux en particulier ont reçu des louanges de la part de l'industrie pour leur professionnalisme ainsi que pour la célérité et la qualité de l'aide mise à la disposition des installations responsables de produire les rapports. En 1994, les contacts régionaux joueront un rôle encore plus important dans la mise en oeuvre du programme parce que ce seront les bureaux régionaux et non le bureau de l'INRP à Ottawa qui seront chargés de recevoir et de traiter tous les rapports provenant des installations.»

Autre exemple du travail d'équipe qui a caractérisé ce programme : le site Internet pour l'INRP, dont l'adresse est <http://www.doe.ca/pdb/npri.html>, comprend une carte qu'il est possible de consulter pour voir où se situent les rejets de polluants et qui a été dressée avec l'aide de Géomatique Canada (autrefois Atlas National) de Ressources naturelles Canada.

Un chef de file mondial

«L'INRP, affirme M. Lavallée, fait figure de proue à l'échelle de la planète dans deux domaines : la quantité des données qu'il est possible de déclarer par voie électronique, grâce à la convivialité du logiciel de déclaration de l'INRP qui incite les installations à recourir à ce moyen; et la publication de



Les représentants régionaux sont, de gauche à droite, première rangée, Nancy Taschak, Margaret Fairburn, Anne-Marie Carter, Sandro Leonardelli et Michael Diabre; deuxième rangée, Chris Roberts, Art Beckett, Jean-François Banville et Daniel Bridali. Sont absents : Terry Mah et Anita Wong.

l'information sur Internet. La surveillance des rejets de polluants au moyen d'un inventaire fait partie d'un mouvement plus grand, international - et le Canada est considéré comme étant un chef de file dans cette activité mondiale car il est l'un des deux pays seulement (l'autre étant les États-Unis) qui se servent couramment de tels inventaires.

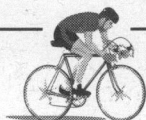
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) travaille à l'heure actuelle à l'élaboration d'un document d'orientation en vue de la mise en oeuvre de Registres de rejets et de transferts de polluants (des programmes semblables à notre INRP) dans les pays membres de l'OCDE. Le Canada a été l'hôte du deuxième des quatre ateliers de l'OCDE qui ont eu lieu jusqu'ici pour élaborer le document d'orientation et a été un participant actif dans tous les ateliers. Le Canada non seulement fournit des renseignements utiles sur son logiciel de déclaration et l'accès Internet, mais offre aussi un exemple du consensus qui peut se développer parmi les intervenants pour assurer le succès de la mise en oeuvre de tels programmes.

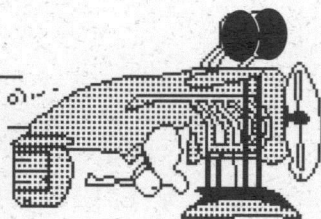
Comme le fait remarquer Ron Solman, «toute l'équipe de l'INRP devrait être fière de ses réalisations dans ce domaine. Tous se sont acquis la reconnaissance et l'appréciation de la direction du ministère».

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **François Lavallée** au (819) 994-4073.

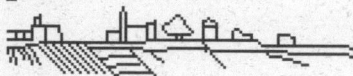


L'équipe de rédaction : de gauche à droite, première rangée, François Bouchard, Vella Lefebvre, Myrna Thomas et Pierre Côté; deuxième rangée, Olga Smithers, Yves Normandin, Jean Lejeune et Jim Baxter.





Un avion du SPE vole la vedette au Spectacle aérien de la Capitale nationale



Environ 100 000 à 150 000 personnes ont assisté au Spectacle aérien de la Capitale nationale et ont pu voir l'avion de télédétection des déversements d'hydrocarbures du SPE.

L'appareil DC-3 est doté d'équipements de pointe.

Article convoité : lorsque les organisateurs du Spectacle aérien de la Capitale nationale ont remarqué un vénérable appareil DC-3 reposant sur la piste de l'Aéroport international d'Ottawa, ils ont voulu qu'il fasse partie de leur spectacle aérien.

Leur voeu a été exaucé. L'appareil DC-3, construit en 1942, a été exposé les 24 et 25 juin au Spectacle aérien de la Capitale nationale. Cet avion n'est pas seulement un article de collection; il est entièrement fonctionnel et le Service de la protection de l'environnement s'en sert pour la télédétection des déversements d'hydrocarbures.

Environnement Canada a acheté l'appareil au début de 1995 d'un entrepreneur qui cessait ses activités. Le coût d'investissement amorti et les dépenses d'exploitation et d'entretien sont de loin inférieurs à ce qu'il en coûterait pour louer un autre avion convenablement modifié. L'avion a été repeint en blanc il n'y a pas longtemps et arbore un grand drapeau canadien sur la queue. Des affiches des Urgences environnementales y figurent en grosses lettres en anglais et en français, de même qu'un emblème plus petit du ministère près de la porte. Ce fini est très moderne lorsque l'on songe à l'âge de l'avion et a donc attiré l'attention des amateurs de l'aviation. La plupart des avions de cet âge possèdent des inscriptions de style ancien.

On ne peut retracer toute l'histoire de cet avion mais on sait qu'il a été employé dans la Seconde Guerre mondiale. Pendant les années 1960, il a été modifié et converti au travail de télédétection. Dans ce rôle, le DC-3 sert à l'essai et à la mise au point des télédétecteurs de déversements d'hydrocarbures ainsi qu'à la détection et la surveillance des importants déversements d'hydrocarbures dans les eaux canadiennes et étrangères, selon le principe du recouvrement des coûts.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Merv Fingas** au (613) 990-7297 ou **Methias Fruhwirth** au (613) 991-4568.



Des experts réclament des mesures mondiales pour lutter contre les POP

Une réunion internationale coparrainée par le Canada et les Philippines a souligné la nécessité «de mesures mondiales concertées» pour lutter contre les polluants organiques persistants (POP).

Plus d'une centaine d'experts représentant au-delà de 40 pays ont assisté à la réunion tenue au mois de juin à Vancouver. Les origines de la Réunion internationale d'experts sur les polluants organiques persistants remontent à 1994, lorsque la ministre de l'Environnement, Mme Sheila Copps, s'est engagée à l'époque à accueillir une telle réunion.

Le Canada a entrepris le travail avec la République des Philippines, par l'intermédiaire du Conseil du développement durable des Philippines, pour organiser et accueillir l'événement. Le financement et l'appui nécessaires sont venus de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN), d'Environnement Canada, de Santé Canada, du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et du Conseil du développement durable des Philippines.

Les objectifs de la réunion étaient les suivants : mettre en évidence les problèmes certains pour la santé humaine et l'environnement; recenser et analyser les aspects techniques, institutionnels, sociaux, économiques, financiers et administratifs; et définir les principales questions entourant la

mise au point de stratégies de gestion globales et efficaces visant certains POP.

Dans son discours-programme, Victor Ramos, conseiller présidentiel des Philippines dans le domaine de l'énergie et l'environnement, a souligné que le problème des polluants organiques persistants est aussi sérieux que le réchauffement de la planète et

l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Les POP sont des composés organiques qui - les travaux de recherche le démontrent - menacent la santé humaine et l'environnement et qui:

- résistent à la dégradation physique, biologique et chimique;
- ont tendance à être solubles dans les lipides et non dans l'eau, caractéristique qui favorise la bioaccumulation et la biomagnification; et
- sont ordinairement semi-volatiles et se déplacent sur de longues distances dans l'atmosphère avant de se déposer.

Pour de nombreux participants de pays en développement, la réunion a permis d'établir pour la première fois le lien qui existe entre l'utilisation de polluants organiques persistants dans l'agriculture tropicale et l'assimilation



Ci-dessus figurent les participants à la Réunion internationale d'experts sur les polluants organiques persistants.

grandissante de ces produits chimiques parmi les populations autochtones de l'Arctique. Les experts des pays développés ont pu également se renseigner sur les dangers auxquels sont exposés les agriculteurs de subsistance des pays en développement lorsqu'ils utilisent ces produits chimiques toxiques et persistants.

La réunion a rassemblé des experts des sciences naturelles et sociales, des stratèges et juristes d'organismes internationaux, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement.

Les participants ont convenu que «le corpus des données scientifiques sur les effets nocifs des POP sur la santé humaine et l'environnement est suffisant pour justifier des mesures mondiales concertées, dont l'interdiction et l'élimination progressive (dans le cas de certains POP dont la toxicité a été démontrée)».

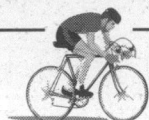
Clifford Lincoln, secrétaire parlementaire de la ministre Copps, a parlé de l'«initiative de Vancouver» pour désigner la réunion, y voyant un premier pas important vers des mesures mondiales pour lutter contre les POP.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Sonja Hennemen**, au (819) 997-2660, de la Direction de l'évaluation et de l'interprétation.

Le point sur le Défi de la gérance fédérale de l'environnement, version 1995

N'oubliez pas de consulter *Parlons vert* pour connaître les résultats de cette année du Défi de la gérance fédérale de l'environnement qui a eu lieu dans des bureaux participants du gouvernement fédéral dans tout le pays pendant la Semaine de l'environnement, du 4 au 10 juin.

Le Défi se déroule tous les ans pendant une semaine d'activités destinées à promouvoir de saines pratiques de gérance de l'environnement parmi les employés de l'État. Les équipes peuvent comprendre de une à une dizaine de personnes, mais tout le monde peut participer aux événements. Dans un prochain numéro, *Parlons vert* donnera les détails sur l'équipe gagnante et le prix qu'elle s'est mérité.



Notre savoir-faire technologique à l'oeuvre

En décembre dernier, une équipe canadienne parrainée par Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et les Affaires étrangères a été envoyée pour aider une délégation des Nations Unies à évaluer les dégâts causés par les déversements de pétrole de Komi en Russie.

La plus grande partie des déversements se sont produits durant le printemps et l'été de 1994. La République de Komi en Russie est située près du cercle polaire, un peu à l'ouest de la chaîne montagneuse de l'Oural. La source du déversement était un tronçon de 40 kilomètres d'un pipeline qui transportait du pétrole brut des puits à une usine de traitement.

Le déversement de pétrole de Komi a été comparé à l'Exxon Valdez par son ampleur et son impact sur l'environnement. Désireux d'obtenir de l'aide, le ministère russe de l'Environnement s'est adressé au nouveau Service de l'environnement du Département des Affaires humanitaires des Nations Unies. L'ONU a rassemblé une équipe internationale d'experts en matière de déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique : deux Canadiens, deux Norvégiens et deux représentants de l'Union européenne.

La participation du Canada était coordonnée par le Centre national des interventions d'urgence (CNIU) d'Environnement Canada et la Division de science d'urgence (DSU) du Centre de technologie environnementale.



L'hiver dans le nord de la Russie

Le CNIU et la DSU ont choisi les membres canadiens de l'équipe : Peter Devenis, expert des déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique, et Stephen Zoltai, expert des forêts boréales. Comme les Canadiens possédaient des connaissances considérables des déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique et dans des conditions environnementales nordiques, les autres membres de l'équipe s'en sont remis à eux dans une grande mesure pour préparer le rapport final de l'ONU.

La DSU leur a préparé des nécessaires de campagne spécialement conçus pour le travail d'évaluation sur place. Au moyen d'outils portables spéciaux, l'équipe a pris des échantillons, calculé les profondeurs et les concentrations du pétrole et apporté un soutien logistique. Les trousseaux comprenaient des lampes de poche, des appareils photo, des magnétoscopes de poche, des appareils d'échantillonnage,

des outils, des bouteilles et des dispositifs comme des cuillers de curage, des

pelles, etc. Le matériel comprenait même une glacière spéciale qui permettait de renvoyer les échantillons prélevés en les protégeant des secousses et de la chaleur.

À leur arrivée en Russie, MM. Zoltai et Devenis ont pu se rendre compte qu'ils possédaient le meilleur matériel, dont toute la délégation au l'ONU n'a pas tardé à profiter. La DSU a également préparé un rapport de 800 pages portant sur les déversements dans les régions de la taïga, dont l'équipe internationale s'est inspiré considérablement.

L'équipe internationale a séjourné dans l'Arctique russe du 8 au 15 décembre et a passé la plus grande partie de son temps sur les lieux mêmes des déversements pour prendre des échantillons de l'eau des rivières, de glace et du pétrole provenant du pipeline de Komi. Une fois arrivés au Canada, les échantillons ont été analysés par la DSU qui a pu constater que l'eau contenait du pétrole ainsi que plusieurs polluants industriels à des concentrations étonnamment élevées.

Les recommandations finales de l'équipe de l'ONU comprenaient notamment :

1. l'accélération de la mise en place du nouveau pipeline de dérivation;
2. des mesures pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites de pétrole pendant la fonte des neiges;
3. l'adoption de certaines mesures de nettoyage et de prévention;
4. l'établissement de plans à long terme pour les mesures de nettoyage et de prévention; et, enfin,
5. des évaluations plus poussées des incidences des déversements.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Merv Fingas** au (613) 998-9622 ou **Luke Trip** au (819) 953-2017.



Grâce à ces nécessaires de campagne spéciaux, l'équipe canadienne avait tout ce qu'il lui fallait.



Chez les Ressources humaines —

Grâce aux efforts des employés d'Environnement Canada, la «Campagne des languettes de cannettes» a été couronnée de succès. Les languettes ont été données aux Guides du Canada, qui ont pu s'en servir pour acheter ou remettre à neuf des fauteuils roulants; l'oeuvre permet à la fois de protéger l'environnement et de venir en aide à des personnes handicapées. Vous pouvez envoyer des languettes de cannettes à l'adresse suivante : Guides du Canada, 453, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) K1Y 1H4.



De gauche à droite, Lynn Kaplansky et Sheila Urquhart des Guides du Canada et Lise Dubrûle, coordonnatrice des Langues officielles et d'équité en emploi aux Ressources humaines, PVM. Les languettes de cannettes recueillies ont été remises aux Guides du Canada à l'occasion de la semaine consacrée à l'intégration des personnes handicapées le 30 mai dernier. Elles serviront à l'achat ou à la réparation de fauteuils roulants.

Le 29 mai 1995



Lise Dubrûle
Environnement Canada

Madame,

Merci infiniment de votre contribution au projet de cueillette de languettes. C'est un projet qui nous tient réellement à coeur.

Tout le monde peut recueillir des languettes, y compris nos membres les plus jeunes, les «étincelles». Nos guides recyclent et récupèrent de manière très efficace et plusieurs chefs ont placé des contenants pour la cueillette dans leur milieu de travail.

Ce projet prend de l'envergure à mesure que des écoles, des organismes, des entreprises et des ministères y participent activement. Une simple languette a peu de valeur a priori.

Cependant, quand nous recueillons des languettes par milliers ou par millions, le résultat se concrétise par un fauteuil pour une personne qui en a grand besoin.

J'ai joint à cet envoi l'historique du projet de cueillette de languettes.

Je vous remercie de votre contribution à ce projet et vous prie d'accepter mes salutations cordiales.

Sheila Urquhart
Coordonnatrice de la publicité
Région d'Ottawa

Les responsables du service Chiens guides canadiens pour les aveugles sont toujours à la recherche de timbres-poste pour aider les personnes handicapées. Faites votre part : envoyez vos timbres à Lise Dubrûle, 5^e étage, Place Vincent-Massey.



Nous tenons à souligner le travail exceptionnel de Jean-François Bélanger et de Julia E. McIntosh, tous deux bibliothécaires à PVM, dans le cadre des semaines nationales consacrées au rôle des autochtones et à l'intégration des personnes handicapées. En effet, ces derniers ont prêté leur précieuse collaboration à ces événements en fournissant des documents aussi informatifs que complets. La première liste de publications, préparée par Jean-François, porte sur le «savoir indigène et l'environnement», thème fort pertinent aux activités de notre ministère. D'ailleurs, une partie de ces publications a été exposée à l'entrée de PVM. La deuxième liste se rapporte à divers sujets avant trait aux personnes handicapées. Ces listes de seront archivées à la Direction générale des Ressources Humaines.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Lise Dubrûle**, (819) 953-3940, coordonnatrice des Langues officielles et de l'Équité en matière d'emploi.

Célébration de la Semaine de l'environnement 1995

Quelle semaine! Du 4 au 10 juin, les employés de la Place Vincent-Massey (PVM) ont trié des déchets, se sont agglutinés près des centres de recyclage, se sont fait de nouveaux amis grâce au covoiturage et se sont affublés de l'attirail dernier cri pour le trajet entre la maison et le bureau - les patins à roues alignées.

Qu'est-ce qu'il se passait? C'était la Semaine de l'environnement 1995, bien sûr. Au nombre des activités marquantes de cette année, il y a eu le Défi de l'anti-déchets et le Défi du transport ainsi que des kiosques affichant le Jour de l'Océan et le Vermicompostage au bureau, la collecte de piles usagées et, enfin, le Magasin d'articles verts gratuits. Ce magasin, situé dans la salle du courrier, PVM, offrait des articles gratuits, dont des blocs-notes faits de papier usagé blanc sur un côté.

Le Défi du transport encourageait l'utilisation de moyens écologiques pour se rendre au travail, par exemple la marche, la bicyclette, le covoiturage, l'autobus et les patins à roues alignées. Certains ont pu découvrir que le transport «écologique» conduit également à des économies par la réduction des factures d'essence et d'entretien.

Des bénévoles se chargeaient à chaque étage de questionner leurs collègues pour connaître leur mode de déplacement et la distance qu'ils parcouraient. Après avoir calculé les points, on a peut établir que les étages suivants étaient les gagnants : le 2^e étage, Bibliothèque du ministère, a remporté la première place; le 14^e étage, Direction de l'évaluation des produits chimiques commerciaux, est arrivé deuxième et le 1^{er} étage, Centre de renseignements, Sécurité, Direction générale des systèmes et de l'informatique, Logement, Gestion du matériel et Impression, est arrivé en 3^e place.

Merci infiniment au Comité vert, PVM, qui a organisé ces activités et à tous les bénévoles grâce auxquels la Semaine de l'environnement a été couronnée de succès.

Pour de plus amples renseignements sur le Défi de l'anti-déchets, voir l'encadré intitulé «Défi de l'anti-déchets» à la page 8. Pour plus de détails sur le défi du transport entre la maison et le bureau, voir l'article sur le Défi de la bicyclette 1995 intitulé «Rouler à bicyclette et verdir la planète».

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Andrew Paterson** au (819) 994-0599 ou **Heather Atkinson** au (819) 953-1669.



La DSU à la rescousse

C'est aux petites heures, plus précisément à 5 h 30, le mardi 24 janvier qu'on a reçu l'appel. Trois jours auparavant, un train transportant de l'acide sulfurique avait déraillé à Hervey-Jonction, au Québec. Le déversement paraissait beaucoup plus grave que l'on avait pensé au début et la région de Québec avait besoin d'une équipe d'analyse sur place, dans les meilleurs délais.

Dès 8 h le même matin, Martine Bissonnette et Patrick Lambert de la Division de science d'urgence (DSU), du Centre de technologie environnementale, se dirigeaient vers le lieu du déversement à bord de la fourgonnette d'intervention analytique.

«Après avoir reçu l'appel, dit M^{me} Bissonnette, nous étions dans la fourgonnette trois heures plus tard prêts à partir et nous arrivions sur les lieux l'après-midi même».

L'accident s'est produit à 19 h 50 le samedi 21 janvier tout près du Petit Lac Masketsi, qui se déverse dans la rivière Tawachiche et qui fait partie de la zone d'exploitation contrôlée de Tawachiche. Vingt-huit des quarante-quatre wagons ont quitté les rails. Dix-sept se sont retrouvés par terre près des rails où certains ont contaminé le sol. Les autres onze wagons se trouvaient de tous côtés : près de la rivière, sur les berges du lac, ou encore engloutis dans le lac. En tout, 177 750 litres d'acide concentré se sont répandus dans le lac et dans la rivière et 78 750 dans le sol.

Environnement Canada, région de Québec, s'était déjà rendu sur les lieux le jour même du déversement. La consommation d'eau potable provenant des puits situés près de la rivière a été interdite.

«Dès dimanche, affirme M^{me} Bissonnette, les autorités avaient réussi à neutraliser la rivière au moyen de carbonate de calcium et avaient levé l'interdiction. On s'est toutefois rendu compte dès le lundi que beaucoup d'acide s'était infiltré



Non, cette équipe n'est pas en train de pêcher sur la glace - elle analyse l'acidité de l'eau.

dans le lac et on nous a appelés pour faire effectuer des analyses sur place.»

M^{me} Bissonnette et M. Lambert ont passé dix jours à Hervey-Jonction, travaillant tous les jours de 6 h à 20 h. La température descendait parfois à - 30 °C.

L'acide s'était accumulé au fond du lac parce que l'acide sulfurique concentré est plus dense que l'eau. Il commençait toutefois à se déplacer vers le haut et on devenait de plus en plus inquiet.

C'était janvier et le lac était gelé. On a dû percer des trous dans la glace pour que l'équipe de la DSU puisse faire les analyses d'acidité. Dans la partie la plus profonde du lac, le pH se situait à 2, à peu près l'équivalent du jus de citron. Normalement, le Petit Lac Masketsi avait un pH de 5. Pratiquement toute la vie aquatique disparaît lorsque le pH est inférieur à 3,5.

«Dans de telles situations, affirme M^{me} Bissonnette, il faut agir rapidement et il faut pouvoir compter sur des résultats sans tarder. C'est ce que nous avons pu faire en procédant à ces analyses avec un délai d'exécution d'environ deux minutes.»

Pendant la première tentative pour neutraliser le lac, trois hélicoptères ont versé du carbonate de calcium dans les trous. L'eau du lac étant toujours trop acide, l'équipe d'assainissement a pompé l'eau acidifiée provenant du fond, l'a mélangée avec du carbonate de calcium et l'a renvoyée dans le lac.

«Ils ont réussi à ramener le pH du lac à 4,7, ce qui est très bon» affirme M^{me} Bissonnette.

M^{me} Bissonnette, qui a accepté de nouveaux défis dernièrement à Transports Canada, dit que son ancien milieu de travail lui manquera.

Il faut croire cependant qu'elle ne regrettera pas les appels à 5 h 30 du matin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division des sciences environnementales au (613) 998-9622.

NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES ÉQUIPES

Parlons vert s'intéresse à vous et votre équipe! En effet, un numéro spécial, cet automne, portera exclusivement sur toutes les équipes dévouées et leurs membres au sein du SPE et du SCE. Si vous avez un article à présenter ou si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Janet Fewster, rédactrice de *Parlons vert*, au (819) 997-2037.



Administration centrale

Cela compte

L'opération est simple : réduisez les déchets, multipliez le recyclage et vous obtenez plus d'économies.

Le but du programme «Non aux déchets» d'Environnement Canada est également simple : que tout le matériel recyclable se retrouve dans les contenants bleus.

Le programme encourage la responsabilité environnementale à la maison aussi bien qu'au bureau. En réduisant les frais de transport de déchets, en augmentant les recettes provenant du recyclage et en réduisant les coûts des fournitures, ce programme permettra d'économiser environ 70 \$ par employé chaque année à la Place Vincent-Massey et aux Terrasses de la Chaudière à Hull.

«Nous avons entrepris une vérification interne des déchets pendant la Semaine de l'environnement en juin 1994», précise Berny Latreille, gestionnaire général des Services partagés et de la Gérance de l'environnement. «Une grande partie des choses qui aboutissaient au dépôt étaient recyclables. Nous avons constaté qu'il y avait moyen d'augmenter les recettes provenant de la vente d'articles recyclables et aussi de réduire les coûts.»

«En remplaçant les poubelles noires de chaque bureau par un petit contenant d'un litre, poursuit M. Latreille, nous avons voulu décourager les employés d'y jeter des articles recyclables. Les employés doivent maintenant apporter ces derniers au centre de recyclage de chaque étage et les préposés au nettoyage n'enlèvent le papier à recycler qu'une fois par semaine.»

«Les centres de recyclage sont situés près des salles de toilettes de chaque étage», précise Steve Chapman, coordonnateur technique à la Gérance de l'environnement. «On y trouve des contenants pour le verre, les cannettes, les plastiques rigides, le polystyrène, les journaux, les revues et le papier fin. Il y a des affiches et des images à chaque centre pour que les employés sachent ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas.»

Le projet pilote de septembre 1994 a été couronné de succès et le programme a été étendu aux deux immeubles au début de janvier 1995; environ 1 700 employés y participent.

LE DÉFI DE L'ANTI-DÉCHETS

Plus d'une centaine d'employés de la Place Vincent-Massey ont relevé le «Défi de l'anti-déchets» pendant la Semaine de l'environnement 1995, du 5 au 9 juin. Les participants étaient classés selon leur capacité de distinguer correctement différentes catégories de déchets. Nos félicitations aux gagnants suivants : le 14^e étage, Direction de l'évaluation des produits chimiques commerciaux (DÉPCC), qui s'est classé en première place; le 12^e étage, Direction de la gestion des déchets dangereux, Communications, qui s'est mérité la deuxième place; et le 2^e étage, Bibliothèque du ministère, qui est arrivé troisième.

Les gagnants du Défi de l'anti-déchets pour l'équipe de gestion sont Jim Armstrong et Lawrence Fedoruk, tous les deux de la DÉPCC; ils ont reçu une planchette à pince fabriquée au moyen d'une carte de circuits imprimés recyclée.

Deux tirages ont eu lieu : Heather Atkinson de la DÉPCC a gagné un vermicomposteur et Hemendra Mulye de l'Agence de réglementation des produits antiparasitaires a gagné une reliure fabriquée au moyen de cartes de circuits imprimés recyclées.

Merci infiniment au Comité Vert, PVM, qui a organisé le travail nécessaire pour renseigner les visiteurs et les employés de la PVM sur le tri des déchets à la source, et à tous les bénévoles qui se sont dévoués pendant les activités de la semaine.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Andie Paynter** au (819) 953-1108 ou **Krish Raghunath** au (819) 953-0617.

«En général, poursuit M. Latreille, l'attitude des employés était positive. Certains se demandaient même pourquoi on n'y avait pas pensé plus tôt.»

MM. Latreille et Chapman veulent aller plus loin que le recyclage de base.

«Nous étions les premiers dans la région de la Capitale nationale, affirme M. Latreille, à établir un programme de recyclage pour le polystyrène - les gobelets de mousse, les assiettes et les ustensiles. Les cartouches de toner, le papier imprimé sur un côté, les fournitures de bureau jetées et les déchets

organiques sont les prochains articles sur notre liste.»

«Le soutien de la haute direction, ajoute M. Chapman, a été clair et visible. Avant que nous ne lancions le programme, notre SMA, Laura Talbot-Allan, a participé à des séances de sensibilisation et de rétroaction avec les employés.»

On procède maintenant à la mise en oeuvre du programme dans les bureaux d'Environnement Canada de tout le pays.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Steve Chapman** au (819) 994-9963, **Berny Latreille** au (819) 997-4218 ou **Ted McDonald** au (819) 994-9965.

Administration centrale - SPE

À l'industrie d'assumer le fardeau

Le 2 juin, M^{me} Sheila Copps, ministre de l'Environnement, publiait la «Politique de gestion des substances toxiques».

Grâce à cette politique, les substances toxiques qui sont rémanentes et bioaccumulatives et qui sont le résultat de l'activité humaine (appelées substances de la filière 1) seront pratiquement éliminées de l'environnement. D'autres substances (filière 2) seront gérées de manière à empêcher ou minimiser leur rejet.

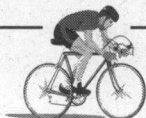
L'industrie ainsi que ceux qui produisent ou utilisent une substance de la filière 1 devront démontrer que cette substance ne sera pas rejetée dans l'environnement en concentrations mesurables à aucun point de son cycle de vie. Si ce fait ne peut pas être établi avec certitude, la substance sera éliminée graduellement.

La nouvelle politique est issue des consultations menées auprès du public l'automne dernier. Les Canadiens et Canadiennes ont réclamé l'application du principe de la prévention et de la prévoyance dans la gestion des substances toxiques afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement. La politique s'applique à tous les ministères fédéraux et le gouvernement en fera l'élément central de sa position sur les substances toxiques lors des pourparlers menés avec les provinces et la communauté internationale.

Outre l'énoncé de principe, deux rapports complémentaires ont été publiés : *Politique de gestion des substances toxiques : critères de persistance et de bioaccumulation* et *Politique de gestion des substances toxiques : rapport sur les consultations publiques*.

On peut obtenir des exemplaires de ces documents en s'adressant au Centre de renseignements d'Environnement Canada au 1-800-888-6767 ou (819) 997-2800 ou par courrier électronique à enviroinfo@cpgsv1.am.doe.ca.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Robert Chénier**, Direction générale de la prévention de la pollution, au (819) 953-1680.



Les ministres lettons encouragent les mesures d'assainissement

Le printemps dernier, le Centre de technologie environnementale (CTE) a ouvert ses portes à deux représentants du gouvernement letton, M. Valdis Birkavs, ministre des Affaires étrangères, et M. Olgerts Pavlovski, ministre du Commerce et ministre auprès de la Communauté européenne.

Les ministres lettons se sont rendus au CTE pour participer à des séances d'information sur le projet mixte canado-letton visant à assainir les anciens emplacements de missiles et d'autres lieux contaminés en Lettonie.

La participation du Canada remonte à une série de conférences sur l'assainissement des sols et des eaux souterraines que M. Harry Whittaker, chef de la Division de l'ingénierie environnementale, a présentées à une université lettonne. Ayant constaté à quel point la technologie et les connaissances canadiennes étaient avancées dans le domaine, le



De gauche à droite, Janis Millers, professeur invité; Juris Malers, professeur invité; Valdis Birkavs, ministre letton des Affaires étrangères; Rita Whittaker, direction de la Durabilité, SCE; aide de M. Birkavs (nom inconnu); Harry Whittaker, Ingénierie d'urgence; Viesturs Skidna, journaliste du quotidien «Latvia»; Olgerts Pavlovskis, ministre letton du Commerce; Artis Bertulis, conseiller du ministre letton des Affaires étrangères, et David Velicogna, Ingénierie d'urgence.

gouvernement letton et l'Université technique de Riga ont sollicité l'aide du Canada et le projet mixte a été lancé.

Le but du projet est de former et d'équiper les scientifiques lettons pour qu'ils puissent effectuer eux-mêmes l'évaluation et l'assainissement des emplacements et transmettre aux autres leurs connaissances dans ce domaine. À l'heure actuelle, deux professeurs de l'Université technique de Riga suivent une formation au CTE. (Pour de plus amples renseignements, voir le numéro d'hiver 1995 de *Parlons vert*).

La visite des ministres s'est terminée par une tournée des installations et des laboratoires du CTE, où les ministres ont pu également examiner les appareils d'analyse que le Canada fournit aux spécialistes dans le cadre du projet mixte. Les deux ministres se sont dit satisfaits des progrès réalisés jusqu'ici et continuent d'appuyer le projet.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Dave Thornton** au (613) 991-9550 ou **Harry Whittaker** au (613) 991-1842.

Administration centrale

Rouler à bicyclette et verdir la planète

Les cyclistes de la Place Vincent-Massey (PVM) ont relevé avec brio le Défi de la bicyclette 1995. Ils ont accumulé 1 292 km et filé vers le succès, car la PVM s'est mérité la sixième place parmi 21 groupes participants.

Cette compétition écologique, organisée par la Ville d'Ottawa, a eu lieu le 18 mai. Le défi a été lancé aux écoles, aux entreprises et au secteur public pour amener le plus grand nombre possible de participants à faire le trajet entre la maison et le travail à bicyclette.

À la PVM, des bénévoles enrégistraient les cyclistes à l'arrivée entre 7 h 30 et 9 h 30 et réunissaient les données sur la distance aller-retour, le nombre de trajets à bicyclette par semaine, les habitudes (première fois ou non à faire le trajet) et ainsi de suite. C'est la Ville d'Ottawa qui a préparé les statistiques provenant de tous les participants et PVM s'est classée au sixième rang avec 61 cyclistes qui ont parcouru en moyenne 21,8 km.

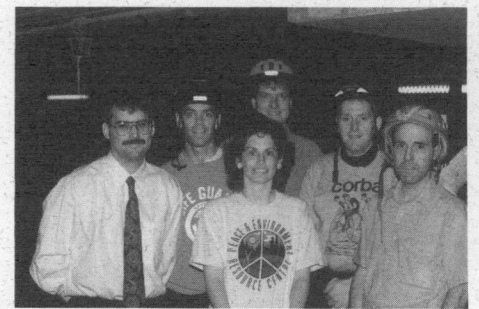
Les cyclistes de la PVM ont également participé à un tirage; Dora Boersma a

gagné un certificat-cadeau de 30 \$ de Cycle Power et Mark Lewis a gagné un certificat-cadeau de 25 \$ de 4 Étoiles Sports.

Dans le cadre du Défi de la bicyclette, Ottawa-Hull s'est également mesurée à London, en Ontario, pour voir quelle ville obtiendrait le plus haut pourcentage de personnes à se rendre au travail à bicyclette. London a gagné et Ottawa-Hull s'est mérité la deuxième place.

Ce qui est le plus important toutefois, c'est que les efforts des cyclistes des deux villes ont permis de réduire les rejets des polluants suivants qui ont tous un effet sur le réchauffement de la planète : cinq tonnes de dioxyde de carbone, 134 kg de monoxyde de carbone, 23 kg d'hydrocarbures et 15 kg d'oxyde nitreux.

Les Canadiens sont esclaves de l'automobile et c'est pourquoi notre pays se situe au deuxième rang dans le monde pour le rejet par habitant de gaz à effet de serre. Au Canada, les voitures et les camions sont la source d'un tiers des émissions de dioxyde de



Parmi les bénévoles du Défi de la bicyclette, on retrouve, de gauche à droite (première rangée), Heather Atkinson, Jean-François Bélanger et (deuxième rangée) Andy Atkinson, Mark Lewis, Ron Anderson et Ron Porteous. Les autres bénévoles, Gilles Bertrand, Carolyn Luce, Nathalie Tremblay et Josée Portugais, méritent également de sincères remerciements.

carbone et d'oxyde nitreux et c'est déjà là un fait qui devrait inciter les gens à faire du défi de la bicyclette un événement quotidien!

Si les gens de l'immeuble où vous travaillez sont intéressés à participer l'année prochaine, veuillez communiquer avec **Heather Atkinson** au 953-1669.



Région de l'Atlantique - SPE

Le nettoyage des rivages souillés par le pétrole

Un guide format de poche portant sur le nettoyage des rivages est maintenant disponible auprès d'Environnement Canada, région de l'Atlantique.

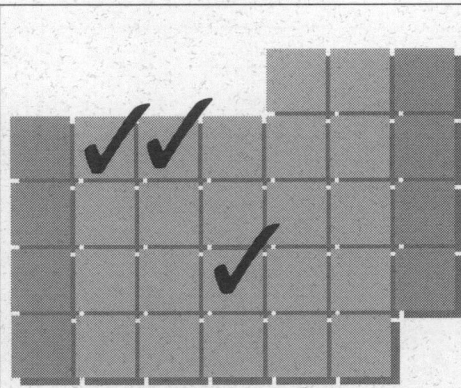
Pour ceux qui s'intéressent ou qui participent aux interventions en cas de déversement, ce guide de poche, intitulé «Field Guide for the Protection and Clean-up of Oiled Shorelines» (guide pratique de protection et de nettoyage des rivages souillés par le pétrole) permet de se renseigner rapidement sur les mesures qui peuvent être prises pour protéger, traiter ou nettoyer un rivage souillé par le pétrole.

«Le guide porte surtout sur les techniques de nettoyage des rivages et des côtes des régions des latitudes moyennes», précise Sinclair Dewis, coordonnateur de projet d'Environnement Canada chargé du guide. «Il contient notamment des chapitres sur la protection des rivages; le traitement des rivages et les stratégies de nettoyage selon le type de rivage; les méthodes de traitement et de nettoyage des rivages et les stratégies à adopter dans le cas de certains milieux côtiers particuliers».

Le guide a été préparé à la suite d'un examen de la documentation pertinente et d'après l'expérience acquise dernièrement à la suite de déversements en milieu marin. Jusqu'ici, c'est un best-seller international : on en a reçu des demandes provenant du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de l'Irlande du Nord et de la Finlande, entre autres.

Le guide se vend 20 \$ et on peut se le procurer à Environnement Canada, 5^e étage, 45 Alderney Drive, Dartmouth, Nouvelle-Écosse, B2Y 2N6; ou en téléphonant au (902) 426-7805 ou par télécopieur au (902) 426-9709. Un guide complémentaire intitulé «Field Guide for the Assessment of Oiled Shorelines» (guide pratique d'évaluation des rivages souillés par le pétrole) est également disponible au prix de 10 \$. Veuillez citer dans la commande le numéro suivant : 5232255252329.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Sinclair Dewis**, conseiller scientifique, Section des urgences environnementales, au (902) 426-6318.



Calendrier des conférences

du 11 au 14 septembre 1995

Québec (Québec)

La 17^e Conférence canadienne annuelle sur la gestion des déchets

«Vers un avenir durable - Minimiser les déchets: de nouvelles solutions à l'époque des défis»

La conférence a été conçue pour fournir une tribune d'échanges de points de vue sur les enjeux sociaux, scientifiques et techniques que représente la gestion des déchets.

Personne-ressource: **Jennifer Adams**, Association Canadienne des Industries de l'Environnement
Tél: (604) 723-3525
Téléc: (604) 723-0060

du 2 au 6 octobre 1995

Toronto (Ontario)

5^e Symposium annuel sur la restauration des eaux souterraines et des sols contaminés

Thèmes: technologies couvrant une gamme de contaminants, dont les hydrocarbures non gazeux, les composés organochlorés et les composés inorganiques, et prévention de la pollution.

Personne-ressource: **Lise Gendron**, Direction générale du développement technologique, Environnement Canada
Tél: (819) 953-9368
Téléc: (819) 953-7253

du 1 au 3 novembre 1995

Aylmer (Québec)

Compostage '95

Personne-ressource: **Lise Gendron**, Direction générale du développement technologique, Environnement Canada
Tél: (819) 953-9368
Téléc: (819) 953-7253

du 14 au 16 novembre 1995

Montréal (Québec)

18^e Symposium international sur le traitement des eaux usées et 7^e Atelier sur l'eau potable

Thèmes: eaux usées, prévention de la pollution industrielle, eau potable et eaux souterraines.

Personne-ressource: **Lise Gendron**, Direction générale du développement technologique, Environnement Canada
Tél: (819) 953-9368
Téléc: (819) 953-7253

Du 26 au 29 mars 1996

Vancouver (Colombie-Britannique)

GLOBE 96

GLOBE 96 est une foire commerciale et conférence internationale dont le thème est l'entreprise et l'environnement; il s'agit du seul grand événement international en Amérique du Nord qui intéresse plus particulièrement l'industrie de l'environnement, l'entreprise et le milieu des finances et de l'investissement. GLOBE 96 est un point d'accès aux marchés de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Europe; cette manifestation offre aux participants d'excellentes occasions d'établir des réseaux avec des professionnels des milieux commerciaux de l'environnement, des chefs d'entreprise, des dirigeants gouvernementaux et des acheteurs provenant de plus de cinquante pays.

Contact : **Nancy Wright**, gestionnaire du marketing, fondation GLOBE du Canada.
Téléphone : (604) 775-1994
Télécopieur : (604) 666-8123





Primes



Jeanne Courtemanche, chef intérimaire de l'Unité de la correspondance ministérielle, a reçu une prime au mérite pour avoir apporté un changement aux méthodes du ministère qui permet de réaliser d'importantes économies de temps, de travail et d'argent. Mme Courtemanche a mis au point une nouvelle procédure pour l'enregistrement de la correspondance ministérielle, permettant au ministère d'économiser environ 10 000 \$ par année.

M. Jocelyn Paré, du Centre de technologie environnementale, a reçu la plus grosse récompense jamais accordée aux termes de la Loi sur les inventions des fonctionnaires (LIF). Il s'agit d'une somme de 56 122,26 \$ qui sera versée à M. Paré pour son travail continu au cours de 1994-1995 sur la technologie du Processus assisté par micro-ondes (MAP^{MC}).

La technologie MAP^{MC} est utilisée dans les industries des substances aromatisantes et de la transformation alimentaire pour extraire des huiles naturelles des matières végétales. M. Paré a commencé à mettre la technologie au point en 1986 pendant qu'il était à Agriculture Canada. En 1989, il a accepté un poste au Centre de technologie environnementale (CTE), sans se départir des droits de propriété intellectuelle. Vers la fin de 1994, le CTE a créé la Division MAP^{MC}, dirigée



De gauche à droite, Jocelyn Paré, Monique Punt et Jacqueline Bélanger, recevant leur récompense.

par M. Paré, afin d'accélérer la mise au point et la commercialisation de la technologie.

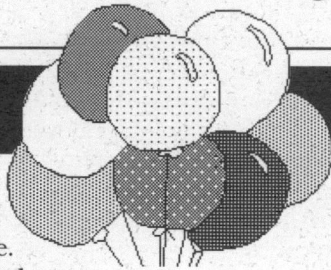
M^{me} Jacqueline Bélanger et M^{me} Monique Punt recevront également des récompenses aux termes de la LIF pour leur travail sur cette technologie.

Pour de plus amples renseignements, consultez les numéros d'été 1993, été 1994 et printemps 1995 de *Parlons vert*.

Départ à la retraite

La région du Yukon et du Pacifique

Earl D. Anthony, directeur général de la région du Pacifique et du Yukon, quittera la fonction publique. Earl et sa famille s'installeront sur leur petite ferme dans la péninsule de Saanich où ils cultiveront des petits fruits. Il nous manquera à tous.

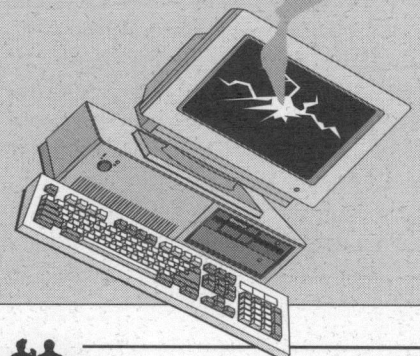


Administration centrale - PVM

Dorothy Michaelis a quitté la fonction publique pour prendre sa retraite après trente-quatre ans et demi de service. Le dernier poste que Dorothy a occupé était celui d'adjointe administrative à la Direction de l'évaluation des produits chimiques commerciaux (DEPCC). Le 30 mai, son dernier jour au bureau, quatre-vingt-cinq de ses anciens collègues étaient présents au repas d'adieu et des messages des régions n'ont cessé de déferler sur le télécopieur. Les hommages de ses collègues étaient nombreux et ont compris notamment une chanson composée et chantée par le personnel de la Division de l'évaluation des produits chimiques de la DEPCC. Nous offrons à Dorothy nos meilleurs vœux et lui souhaitons une retraite remplie de bonheur.

ZUT!

Ah! les problèmes d'ordinateur. Vous connaissez? Nous aussi! Au cause d'une panne du système, il se peut que nous ayons perdu des adresses de destinataires de *Parlons vert*. Si vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas son numéro comme à l'habitude, faites-nous le savoir. Communiquez avec la rédactrice, Janet Fewster, au (819) 997-2037. Toutes nos excuses.



Le nettoyage se poursuit à Rainy Hollow

L'équipe chargée des matières dangereuses a récupéré 40 bidons de déchets contaminés au DDT.

Des membres de la Division de l'application de la loi et des urgences d'Environnement Canada (région du Pacifique et du Yukon) sont encore à l'oeuvre à Rainy Hollow, un site éloigné situé dans la Réserve naturelle de Tatchshini-Alek au nord-ouest de la Colombie-Britannique.

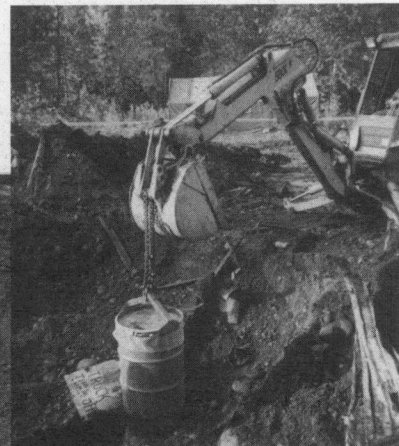
Ils poursuivent le travail entamé l'automne dernier pour enlever des déchets contaminés au DDT et nettoyer le sol et l'eau souterraine. Lorsque l'hiver est venu interrompre les travaux de l'automne dernier, l'équipe chargée des matières dangereuses avait déjà retiré 40 bidons de cinq galons de l'insecticide interdit d'une tranchée de 30 mètres à la station de pompage frontalière. Sept des contenants n'étaient plus scellés.

On s'occupera surtout cette année, avec la collaboration du ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN), du travail d'échantillonnage et d'évaluation nécessaire pour établir le degré de contamination de l'emplacement.

La station de pompage frontalière faisait partie du pipeline Haines-Fairbanks qui traversait la Colombie-Britannique et le Yukon en direction de l'Alaska. Lorsque le pipeline a été abandonné, l'Armée américaine a enterré les bidons au début des années 1970 (avec de vieux tuyaux, des panneaux routiers et d'autres débris).

La tranchée se trouve à environ 100 mètre de la rivière Klehni, qui regorge de saumons et qui traverse un sanctuaire d'aigles à tête blanche. Le DDT est une substance nocive pour les poissons et les oiseaux et attaque également le système nerveux des mammifères.

Lorsqu'il a été découvert le 6 septembre 1994, le site a été déclaré une urgence environnementale et on en a interdit l'accès. Une équipe mixte fédérale-provinciale d'évaluation et d'assainissement de l'emplacement, composée d'employés d'Environnement Canada, du ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique et de B. C. Parks, a mis sur pied un programme d'intervention d'urgence.



tranchée contenaient bel et bien des concentrations de DDT et d'hydrocarbures.

«Les échantillons d'eau de la rivière et du tissu de poisson

L'équipe chargée des matières dangereuses a enlevé 35 barils de déchets contaminés, y compris les 40 bidons, et les a envoyés aux États-Unis pour élimination. Environ 375 mètres cubes de sol contaminé ont été transportés à un lieu d'entreposage temporaire sur place; on a couvert ce sol d'une géomembrane spéciale et on a pris des mesures pour qu'il passe l'hiver sans présenter de danger.

«Nous devons travailler lentement et avec précaution parce que nous ne savions pas exactement ce que contenait la tranchée et qu'il fallait porter attention aux problèmes de santé et de sécurité», affirme Dieter Theiss, ingénieur de projet principal à la Section des urgences. Protégés au moyen de scaphandres anti-agents chimiques, les membres de l'équipe chargée des matières dangereuses pouvaient perdre jusqu'à sept litres de fluide par jour.

«Les températures fraîches et les pluies abondantes, ajoute M. Theiss, ont également nui aux travaux. L'endroit porte bien son nom de Rainy Hollow.»

On a procédé à une évaluation préliminaire de l'emplacement pendant que se déroulaient les activités d'intervention d'urgence. On a également prélevé dans la tranchée et aux alentours de nombreux échantillons du sol, de l'eau souterraine et des débris et déchets biologiques. Le sol et l'eau souterraine aux environs de la

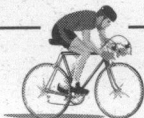
ne contenaient pas des concentrations décelables au moyen de nos appareils», affirme M. Theiss, en soulignant bien que les résultats n'étaient que préliminaires.

«Nous avons effectué plus de 350 analyses au cours de l'hiver sur différents échantillons recueillis l'automne dernier. Toutefois, à cause du climat et des contraintes de temps, il a été impossible de suivre le protocole normalisé dans le cas de certains échantillons. Nous prélevons en ce moment des échantillons de suivi qui nous permettront de contrôler les résultats des autres analyses.

«EC a également entamé deux projets de recherche-développement au Centre de technologie environnementale à Ottawa, dans le but d'explorer les technologies d'assainissement ainsi que les options d'élimination pouvant être appliquées au sol ramassé et à l'eau souterraine. Nous essayons de voir s'il vaut mieux traiter le sol sur place ou ailleurs, compte tenu des analyses scientifiques et de rentabilité qui seront effectuées.»

Entre temps, il peut être nécessaire de procéder à l'évaluation préliminaire de six autres stations de pompage en Colombie-Britannique et au Yukon. Le gouvernement fédéral a entrepris des négociations avec l'Armée américaine dans le but de recouvrer les plus de 500 000 \$ qui ont déjà été dépensés pour le nettoyage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Dieter Theiss** au (604) 666-6948.



Accusations de violation des règlements sur les déchets dangereux

Le 17 mai, Environnement Canada a accusé Sokari International de violation des règlements sur les déchets dangereux.

Trente-six chefs d'accusation ont été déposés en Cour provinciale, Division criminelle, à Brampton en Ontario. Sokari International aurait exporté des déchets dangereux sans respecter les conditions prescrites pour de telles exportations. Les exportations contrevenaient aux dispositions du *Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux* établi sous le régime de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

La région de l'Ontario

La voie du succès

La Voie Verte d'Environnement Canada s'étend à l'Ontario.

La Voie Verte, l'un des plus vastes sites Internet de la fonction publique fédérale, est déjà en activité dans plusieurs provinces canadiennes. Maintenant que l'Ontario s'ajoute au réseau, les usagers d'Internet peuvent désormais avoir accès à des ressources documentaires, comme la Ressource de gestion de l'information sur les Grands Lacs (RGIGL), et se renseigner sur les programmes, les publications et les bases de données concernant les Grands Lacs.

Une fois que l'utilisateur est entré dans le RGIGL, il peut se raccorder au moyen de liens dynamiques à deux sites américains, le Great Lakes Information Network et le Great Lakes Region Environmental Information System.

M^{me} Sheila Copps, ministre de l'Environnement, a annoncé l'expansion de la Voie Verte au début de cette année, en invitant également les usagers du système Internet intéressés à l'environnement à lui envoyer directement du courrier électronique.

«La Direction de la protection de l'environnement a mené une enquête relativement aux agissements de Sokari International, à l'issue de laquelle Environnement Canada a porté des accusations», affirme Peter Levedag de la Direction de la protection de l'environnement, bureau de la région de l'Ontario.

Environnement Canada contrôle le mouvement, y compris l'exportation et l'importation, des déchets dangereux destinés au recyclage et à l'élimination afin de s'assurer que leur gestion est conforme aux pratiques concernant l'environnement et la santé humaine.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Peter Levedag** au (416) 973-1073.

«J'invite les Canadiennes et les Canadiens à me faire parvenir leurs idées, leurs observations et leurs suggestions par courrier électronique pour que je puisse prendre connaissance directement de leurs sujets de préoccupation dans le domaine de l'environnement», a affirmé M^{me} Copps. Son adresse pour le courrier électronique est : mincopps@ncrsv2.am.doe.ca.

Tout le travail que fait Environnement Canada pour se brancher à l'autoroute de l'information est motivé par le désir de donner à tous les citoyens l'accès à l'information qu'ils recherchent. L'adresse pour la page menu de la Voie Verte dans la région de l'Ontario est : <http://www.cciw.ca/green-lane/intro.html>.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Mary Salmena**, de la direction générale des Communications, au (416) 739-4541.



Parlons vert

Parlons vert est le bulletin trimestriel bilingue du Service de la protection de l'environnement (SPE) et du Service de la conservation de l'environnement (SCE) d'Environnement Canada.

Parlons vert présente de courts articles sur les activités et événements à l'Administration centrale et dans les régions. Nous serons heureux de recevoir les commentaires et les opinions des lecteurs ainsi que les propositions d'articles. Si vous désirez présenter un article, veuillez communiquer avec le rédacteur par lettre, téléphone ou courrier électronique pour obtenir un exemplaire de notre protocole de rédaction.

Éditeurs

Tony Clarke, SMA, SPE
Bob Slater, SMA, SCE

Rédactrice

Janet Fewster (819) 997-2037

Photographe

Jim Haskill

Lectrice d'épreuves

Louise Charest
Lise Anne James

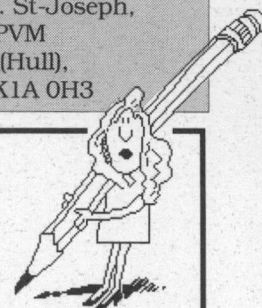
Comment communiquer avec nous

Courrier électronique : Fewsterj@cpits1.am.doe.ca
Internet : Fewsterj@cpits1.am.doe.ca
Télécopieur : (819) 997-0449
Courrier : *Parlons vert*
Environnement
Canada (SPE)
351, boul. St-Joseph,
5^e étage, PVM
OTTAWA (Hull),
Ontario K1A 0H3

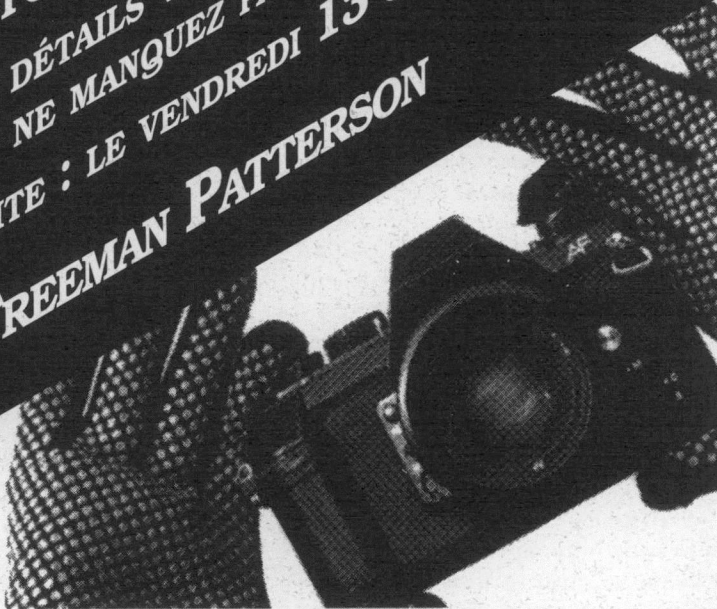
UNE BONNE IDÉE D'ARTICLE?

Pourquoi ne pas appeler la rédactrice en chef et en discuter? Si vous le désirez, nous écrivons même l'article et nous prendrons les dispositions pour les photographies.

Appelez Janet Fewster
au (819) 997-2037.



**Parlons
vert**
**3^E CONCOURS ANNUEL
 DE PHOTOGRAPHIE**
**TOUS LES DÉTAILS VOUS SERONT COMMUNIQUÉS
 BIENTÔT - NE MANQUEZ PAS LE BULLETIN!!**
DATE LIMITE : LE VENDREDI 13 OCTOBRE 1995
JUGE : FREEMAN PATTERSON



Parlons vert - Protocole de rédaction

Parlons vert vous invite à lui faire parvenir vos observations, opinions, commentaires et propositions d'articles. Les articles devraient porter sur les activités et réalisations du SPE et du SCE ainsi que sur les employés du SPE et du SCE et sur les sujets d'actualité entourant leur travail.

Les documents doivent être dactylographiés sur aux plus deux pages à double interligne. Pour chaque article ou sujet abordé, indiquez le nom du représentant ministériel et son numéro de téléphone pour que les lecteurs de *Parlons vert* puissent obtenir de plus amples renseignements directement de l'auteur.

Envoyez vos projets d'article à *Parlons Vert* par courrier électronique à Fewsterj, par la poste sur disquette ou par télécopieur. Les photos, les images prédessinées et les illustrations au trait sont toujours les bienvenus et seront reproduits dans la mesure du possible.

***Parlons vert* s'amincit et devient bimestriel. Prenez note des nouvelles dates limites ci-dessous.**

Dates limites

Numéro janvier-février : 15 décembre

Numéro mars-avril : 15 février

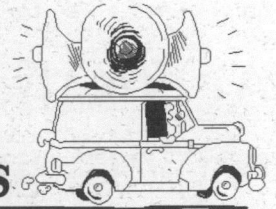
Numéro mai-juin : 15 avril

Numéro juillet-août : 15 juin

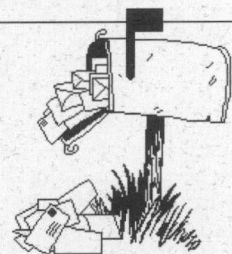
Numéro septembre-octobre : 15 août

Numéro novembre-décembre : 15 octobre

LES MUTATIONS



- ☞ **Gordon Manners** est la nouvelle personne ressource au service des Relations avec les intervenants. On peut le rejoindre au (403) 951-8866 ou par télécopieur au (403) 495-2615. Gordon remplace Rod Frith, qui a assumé de nouvelles fonctions.
- ☞ À la suite d'un détachement de dix mois au Secteur de la politique industrielle d'Industrie Canada, **P.K. Leung** (819) 953-3491 a accepté une affectation à Place Cartier à Hull à titre de gestionnaire des services ministériels à la Direction générale du développement technologique.
- ☞ En attendant la nomination d'un nouveau directeur général de la région du Pacifique et du Yukon, les personnes suivantes ont accepté des affectations intérimaires à titre de directeur général régional : **Fred Herfst** (du 31 juillet au 18 août), **Brian Wilson** (du 19 août au 4 septembre) et **Art Martell** (du 4 au 30 septembre).



LETTRES À LA RÉDACTRICE EN CHEF

Parlons vert publiera votre lettre signée à la rédactrice en chef, à condition qu'elle soit dans les limites du bon goût et du droit canadien.

**N'HÉSITÉS PAS
À NOUS ÉCRIRE.**

